
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 25 août 2021 à 13 h 30
Par visioconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand MARINACCI, Maire d'arrondissement
Monsieur Christian LAROCQUE, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Yves SARAULT, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Robert SAMOSZEWSKI, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Geneviève LAPOSTOLLE, régisseur
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Chef de division urbanisme, permis et inspections
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et des relations avec les citoyens

Cette séance se déroule à huis clos, conformément aux décrets et arrêtés ministériels.

Cette séance a été diffusée en différé sur la chaîne YouTube de l'arrondissement.

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 13 h 38.

CA21 28 216

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard —
Sainte-Geneviève mercredi 25 août 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA21 28 217

Accorder un contrat à la compagnie "Les entrepreneurs Bucaro inc." pour un montant de 3 169 921,70 \$, t.t.i., incluant les taxes et 15% de budget contingent, pour des travaux consistant en la réfection de diverses rues dans l'arrondissement L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève par la méthode de planage / pavage, à la suite de l'appel d'offres public 2021-01 (8 soumissionnaires).

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'accorder à la compagnie "Les entrepreneurs Bucaro inc.", plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réfection de diverses rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève par la méthode de planage/pavage, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 756 453,65\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (2021-01);

D'autoriser une dépense de 413 468,05 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1217474023

CA21 28 218

Accorder un contrat à FNX-Innov pour un montant de 51 492,93 \$, t.t.i., incluant les taxes, pour effectuer le contrôle de la qualité pour des travaux de planage et de pavage de onze (11) rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon l'entente d'achat contractuelle #1410448 (appel d'offres numéro 19-17934 et GDD 1203855002).

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'accorder un contrat à FNX-Innov pour effectuer le contrôle de la qualité pour des travaux de planage et de pavage de onze (11) rues dans l'arrondissement de l'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon l'entente d'achat contractuelle #1410448 (appel d'offres numéro 19-17934 et GDD 1203855002);

D'accorder à FNX-Innov un contrat au montant de 51 492,93 \$, incluant les taxes;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1217474025

CA21 28 219

Accorder un contrat à FNX-Innov pour un montant de 124 808,81 \$, t.t.i., incluant les taxes, pour effectuer la surveillance des travaux de planage et de pavage de onze (11) rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon l'entente cadre 2021-03.

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Christian LAROCQUE

Et résolu :

D'accorder un contrat à FNX-Innov pour effectuer la surveillance des travaux de planage et de pavage de onze (11) rues dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon l'entente cadre 2021-03;

D'accorder à FNX-Innov un contrat au montant de 124 808,81 \$, incluant les taxes;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1217474026

CA21 28 220

Offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève prenne en charge la coordination et la réalisation des travaux qui consistent à élargir le chemin du Bord-du-Lac vers le sud pour améliorer la circulation à l'approche de la rue Latraverse menant au traversier dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2021-2023 du Service de l'eau, Direction des Réseaux d'Eau (DRE)

Il est proposé par Robert SAMOSZEWSKI

appuyé par Yves SARAULT

Et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), que l'arrondissement de L'Île-Bizard Sainte-Geneviève prenne en charge la coordination et la réalisation des travaux qui consistent à élargir le chemin du Bord-du-Lac vers le sud pour améliorer la circulation à l'approche de la rue Latraverse menant au traversier, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2021-2023 du Service de l'eau, Direction réseaux d'eau (DRE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1217474022

CA21 28 221

Autoriser l'entente de règlement hors cour intervenue entre l'arrondissement de L'Île Bizard-Sainte Geneviève et Aviva Compagnie d'assurance du Canada relative au contrat portant sur la construction de la Salle Multifonctionnelle de la Bibliothèque de L'Île-Bizard (CA16 28 0175).

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

D'autoriser l'entente de règlement hors cour intervenue entre l'arrondissement de L'Île Bizard – Sainte Geneviève et Aviva Compagnie d'assurance du Canada relative au contrat portant sur la construction de la salle multifonctionnelle de la Bibliothèque de L'Île-Bizard (CA16 28 0175).

D'autoriser le maire d'arrondissement à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1210543009

CA21 28 222

Affecter le surplus de gestion de l'arrondissement de l'Île Bizard-Ste-Geneviève et autoriser le transfert de 198 800,00 \$ entre les différents comptes de réserves.

Il est proposé par Christian LAROCQUE

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

d'affecter le surplus de gestion de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève et autoriser le transfert de 198 800,00 \$ entre les différents comptes de réserves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.03 1217146007

CA21 28 223

Levée de la séance

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Robert SAMOSZEWSKI

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 25 août 2021 à, 13 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Normand MARINACCI
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 septembre 2021.